



**Réseau des acteurs de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso
« ACTEA Burkina »**

TERMES DE REFERENCE

ATELIER D'ECHANGES ET DE PARTAGE D'EXPERIENCES

**Thème « L'assainissement écologique au Burkina Faso :
quelles expériences, quelles conditions de réussite et
quelles pistes d'amélioration ? »**

Koudougou, du 28 février au 1^{er} mars 2018

Janvier 2018

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'assainissement écologique, communément mentionné comme EcoSan, est une approche utilisée pour la fourniture de services d'assainissement de base, et vise à différents objectifs clés, tels que :

- Fournir un obstacle à la transmission de maladies liées aux excréta humains et contribuer à l'amélioration de la santé des communautés.
- Fournir une forme d'assainissement acceptée par les utilisateurs en termes de confort et d'hygiène.
- Réduire les impacts et les coûts environnementaux associés à l'élimination des excréta.
- Promouvoir le recyclage des éléments nutritifs contenus dans les excréta afin de faire pousser des fruits et des légumes pour la consommation. Ceci améliore la sécurité alimentaire et réduit l'utilisation des engrais artificiels.

Au Burkina Faso, les premiers projets d'assainissement écologiques ont vu le jour dans les années 2000. La plupart de ces projets ont été mis en œuvre par le CREPA (maintenant EAA).

A l'origine du développement de ces projets, on retrouve les facteurs tels les aléas climatiques, la faible productivité des terres et la hausse du prix des engrais qui ont entraîné la flambée des prix des denrées alimentaires ces dernières années dans de nombreux pays de l'Afrique de l'ouest dont le Burkina Faso.

Les principes de l'approche EcoSan ont été développés par le CREPA avec l'appui technique du Stockholm Environmental Institute (SEI) et l'appui financier de l'ASDI dans le cadre d'un programme de recherche mis en œuvre dans 7 pays africains de 2002 à 2004.

Bien que l'approche EcoSan puisse dans certains cas intégrer la réutilisation des eaux usées, la plupart des systèmes développés au Burkina Faso sont des latrines sèches (sans système de chasse d'eau) à séparation d'urine.

Les résultats des travaux du CREPA ont convaincu de nombreuses structures qui s'en sont inspirés pour mettre en œuvre leurs propres projets de latrines EcoSan. Au nombre de ces projets on peut citer : le projet EcoSan_UE qui est une initiative commune du CREPA, de l'ONEA et de la GTZ, le projet d'appui à l'assainissement familial dans 12 communes rurales des régions du Plateau Central et du Centre-Ouest au Burkina Faso de 2011 à 2014 mis en œuvre par LVIA, les projets de latrines EcoSan pilotés par ACF, les associations Koassanga, Peuples solidaires, ou ceux réalisés dans le cadre de la coopération entre la commune de Réo et le pays de Morlaix, etc.

En dépit de quelques expériences réussies, force est de constater que bon nombre de projets de latrines écologiques se sont soldés par des échecs, et les latrines EcoSan peinent à se vulgariser.

Ce constat soulève un ensemble de questions : quelles sont les différentes stratégies en termes de mise en œuvre de projets de latrines EcoSan ? Quelles sont les approches qui ont connu le plus de succès ? Comment améliorer les stratégies existantes ?

Dans le même ordre d'idées, on peut se demander pourquoi les latrines EcoSan, dont les sous-produits contribuent à l'amélioration des rendements agricoles, ne parviennent-elles pas à s'imposer, surtout en milieu rural !

C'est en vue d'enrichir les réflexions sur ces multiples questions que le réseau ACTEA-Burkina qui est une plate-forme d'information et d'échanges entre les acteurs de l'eau et de l'assainissement organise le présent atelier sur le thème « *L'assainissement écologique au Burkina Faso : quelles expériences, quelles conditions de réussite et quelles pistes d'amélioration ?* ».

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA RENCONTRE

Objectifs

L'objectif général de l'atelier est de partager les expériences sur les meilleures approches dans le domaine de la mise en œuvre de projets d'assainissement écologique.

Il s'agit spécifiquement de :

- ✓ Créer un espace d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs intervenant dans le domaine de l'assainissement écologique ;
- ✓ Identifier les bonnes approches en matière d'assainissement écologique ;
- ✓ Analyser avec les acteurs les obstacles au développement de l'assainissement écologique ;

DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Au cours des deux jours que va durer l'atelier, les échanges porteront sur trois problématiques majeures à savoir :

Problématique n°1 : Quel accompagnement des populations ?

Il s'agit d'aborder la question de l'acceptation des latrines EcoSan compte tenu des nombreux tabous et préjugés qui entourent les excréta humains par les populations et leur accessibilité en termes de coûts. Quels contenus donner aux campagnes de sensibilisation et aux modules de formation ? Quel appui financier à l'investissement ?

Problématique n°2 : Quelles options technologiques ?

Quels sont les types de latrines écologiques à promouvoir et les modalités de valorisation ?

Problématique n°3 : Quelle organisation de la filière et circuit financier ?

Les modalités de collectes des urines et des fèces et leur acheminement dans les centres d'hygiénisation sont-ils performants ? Existe-t-il un marché et des circuits de distribution des sous-produits de l'assainissement ?

Les travaux de l'atelier alterneront des communications et des travaux de groupes suivis de débats en séances plénières.

Des structures ayant mis en œuvre des projets de latrines EcoSan seront invitées à travers des témoignages, à partager leurs expériences.

Il est également prévu une visite de terrain sur un site de projet EcoSan pour permettre aux participants d'échanger directement avec les acteurs impliqués dans ce type de projet.

CONDITION DE PARTICIPATION ET DE PRISE EN CHARGE

Toute personne intéressée à prendre part à cet atelier est priée de remplir la fiche en annexe et de la retourner à l'adresse de l'animateur du réseau ACTEA au plus tard le 18 février 2018.

La participation à cet atelier est gratuite pour tous ceux qui sont retenus.

Les participants à l'atelier sont priés de se prendre en charge. Cependant des pauses café et déjeuner seront offerts à tous les participants.

Pour tout autre renseignement complémentaire, contacter Monsieur BAYILI P. Justin, Tél. : 61 77 28 30/76 18 68 60, E-mail : reseau.actea@gmail.com , Animateur du Réseau.

PUBLIC CIBLE

Cet atelier est organisé à l'intention des acteurs impliqués dans la mise en œuvre et la gestion des projets d'assainissement familial (prioritairement aux autorités communales, techniciens municipaux, opérateurs privés, acteurs institutionnels, acteurs de coopération, etc.).

DATE ET LIEU DE L'ATELIER

L'atelier se déroulera du 28 février au 1^{er} mars 2018 à Koudougou (région du Centre-Ouest).

Projet de programme sommaire de l'atelier

Heures	Activité	Responsable
Jour 1		
8h30 – 9h00	Accueil des participants	ACDIL
9h00 – 9h30	Mot de bienvenue	Maire/Représentant
	Présentation du réseau ACTEA et des objectifs de l'atelier	Animateur ACTEA
	Attentes des participants	ACDIL
9h30 – 10h00	Introduction de la thématique de l'atelier par la DGA suivi d'un temps d'échanges avec les participants.	DGA MC
10h00 – 10h30	Pause-café	
10h30 – 12h45	Partage d'expériences sur la mise en œuvre de projets ECOSAN 1-Association Koassanga (villages de la commune Ziniaré) 2-Peuples Solidaires (commune de Doulogou) 3- la Coopération entre la commune de Réo et le pays de Morlaix	Association Koassanga PSO01 Commune de Réo
12h45 – 13h30	Déjeuner	
13h30 – 15h00	Travaux de groupe 1 : « Quel accompagnement des populations ? » Travaux de groupe 2 : « Quelles options technologiques ? »	Participants Modérateurs
15h00 – 16h00	Restitution, échanges en plénière et formulation de recommandations	Modérateurs
Jour 2		
8h00 – 10h00	Visite de site EcoSan à Réo	Commune de Réo
10h00 – 10h30	Pause-café	
10h30 – 11h00	Synthèse des travaux du jour 1	Participants
11h00 – 12h30	Travaux de groupes 3 « Quelle organisation de la filière et circuit financier ? »	Participants Modérateurs
12h30 – 13h30	Restitution, échanges en plénière et formulation de recommandations	Modérateurs
13h30 – 14h00	Déjeuner	
14h00 – 15h00	Conclusions de l'atelier et synthèse des recommandations	Modérateurs
15h00	Clôture de l'atelier	Modérateurs Maire/Représentant